

Le Havre, le 29 septembre 2011



Cher(e) collègue,

Les **élections professionnelles** se dérouleront du 13 au 20 octobre. Elles revêtent, une importance particulière. Outre leur organisation totalement dématérialisée, elles se déroulent dans un cadre réglementaire nouveau.

La transposition à la fonction publique de la loi de modernisation du dialogue social voulue par le gouvernement a pour but de limiter l'expression de la pluralité syndicale. Au niveau national, les organisations syndicales doivent dorénavant se fondre dans de larges confédérations, le but clairement affiché par le gouvernement étant de limiter le nombre de partenaires sociaux. **Indépendance et Direction, comme beaucoup de syndicats, s'est élevé contre cette loi liberticide** pourtant approuvée par certaines confédérations qui en espèrent une position hégémonique.

Concernant les personnels de direction, **le ministère noie l'encadrement dans l'ensemble des personnels afin d'en limiter la représentation collective.** Cette volonté s'est déjà clairement exprimée avec la suppression de la Direction de l'encadrement qui assurait la gestion de nos carrières. Les tentatives de déconcentration des opérations de gestion, rendent **plus important encore le rôle des CAPA.**

Indépendance et Direction - Académie de Rouen fait le choix d'être candidat aux élections des représentants des personnels de direction aux CAPA et CAPN **sous ses seules couleurs afin de garantir à chacun la meilleure défense de ses intérêts.**

Refusant la cogestion, motivés par la préservation des intérêts moraux et matériels de tous les personnels de direction, réclamant des règles transparentes, équitables et connues de tous, les élus d'**Indépendance et Direction** vous garantissent une action efficace dont l'honnêteté est le maître mot.

La pluralité de la représentativité syndicale est une garantie d'équité pour chaque personnel de direction.

le Bureau académique,
Indépendance et Direction
Académie de Rouen